



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE BROMONT**, tenue le 19 mars 2012 à 19 h00, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont.

Étaient présents, les conseillères et conseillers **RÉAL BRUNELLE, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, ANIE PERRAULT** et **JACQUES LAPENSÉE**.

Le poste de conseiller du district #2 de Lac Bromont est vacant.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Me **JOANNE SKELLING**, greffière, étaient également présents.

#### MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
2012-03-128 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 19 mars 2012
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**  
2012-03-129 4.1 Modification à la résolution autorisant la participation de la mairesse au conseil national d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)
5. **RÈGLEMENTS**  
2012-03-130 5.1 Adoption du règlement numéro 994-2012 décrétant une dépense et un emprunt de 5°215 000\$ pour l'exécution de divers travaux de réfection d'aqueduc sur une partie de la rue Champlain ainsi que pour l'augmentation de la capacité de pompage des eaux usées

- 6. **AFFAIRES COURANTES**
- 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE
- 2012-03-131 6.1.1 Annulation du financement par le fonds de roulement (exercice financier 2011)
- 2012-03-132 6.1.2 Annulation du financement à même la réserve financière de certaines dépenses en immobilisations (exercice financier 2011)
- 6.2 TRAVAUX PUBLICS
- 6.3 SERVICES TECHNIQUES
- 6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE
- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6.6 GREFFE
- 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
- 2012-03-133 6.9.1 Embauche au poste d'adjoint au directeur du service des Travaux publics
- 6.10 TOURISME
- 7. **DIVERS**
- 8. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 9. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2012-03-134 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2012-03-128

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**  
APPUYÉ PAR **ANIE PERRAULT**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire conseil municipal du 19 mars 2012 tel que soumis.

**ADOPTÉE**

**2012-03-129**

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION AUTORISANT LA  
PARTICIPATION DE LA MAIRESSE AU CONSEIL NATIONAL  
D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES  
MUNICIPALITÉS TENU À KITCHENER, EN ONTARIO  
DU 7 AU 10 MARS 2012**

ATTENDU QUE la mairesse, Madame Pauline Quinlan, a été autorisée par la résolution numéro 2012-03-076 à assister au conseil national d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) tenu à Kitchener, en Ontario, du 7 au 10 mars 2012 ;

ATTENDU QUE le montant afférent aux dépenses autorisées avait été fixé à 1500\$ et qu'il n'est pas suffisant en regard des coûts totaux réellement engagés lors desdits déplacements;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'amender la résolution numéro 2012-03-076 de manière à autoriser le directeur des finances et trésorier à approprier les montants nécessaires afin de payer tous les frais d'inscription, de déplacements, de logement, de repas et tous les autres frais inhérents à la participation de la mairesse audit conseil national d'administration, pour un montant n'excédant pas **1800 \$**, incluant les taxes.

**ADOPTÉE**

**2012-03-130**

**ADOPTION DU REGLEMENT NUMERO 994-2012 DECRETANT  
UNE DEPENSE ET UN EMPRUNT DE 5 215 000\$ POUR  
L'EXECUTION DE DIVERS TRAVAUX DE REFECTION  
D'AQUEDUC SUR UNE PARTIE DE LA RUE CHAMPLAIN AINSI  
QUE POUR L'AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE POMPAGE  
DES EAUX USEES**

ATTENDU l'avis de motion du présent règlement dûment donné à la séance de ce Conseil tenue le 5 mars 2012;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter tel que rédigé, le règlement numéro 994-2012 décrétant une dépense et un emprunt de 5°215 000\$ pour l'exécution de divers travaux de réfection d'aqueduc sur une partie de la rue Champlain ainsi que pour l'augmentation de la capacité de pompage des eaux usées.

**ADOPTÉE**

**2012-03-131**

**ANNULATION DU FINANCEMENT PAR LE FONDS DE  
ROULEMENT - EXERCICE FINANCIER 2011**

ATTENDU les résolutions numéros 2010-02-070, 2010-10-501, 2011-02-63, 2011-03-117 et 2011-03-139 relativement au financement de certaines dépenses par le fonds de roulement pour l'exercice financier 2011;

ATTENDU que malgré la prévision de financement par le fonds de roulement, les montants du tableau ci-dessous ne seront pas utilisés ;

Service	Description	Montant Alloué	Montant nécessaire	Écart	Total
Incendies	Équipement sauvetage nautique	2 700,00 \$	- \$	(2 700,00) \$	
Incendies	Borne fontaine sèche	8 180,00 \$	- \$	(8 180,00) \$	
Incendies	Véhicule pour officier en devoir	7 500,00 \$	7 498,52 \$	(1,48) \$	
Incendies	Logiciel recherche et cause	490,00 \$	- \$	(490,00) \$	(11 371,48) \$
Police	Lecteur de plaques	10 978,45 \$	12 604,13 \$	1 625,68 \$	
Police	Véhicules de police	78 440,00 \$	72 642,17 \$	(5 797,83) \$	(4 172,15) \$
Services techniques	Caméra numérique couplée à un GPS	2 200,00 \$	2 219,35 \$	19,35 \$	19,35 \$
SLCVC	Aménagement terrains de soccer	48 000,00 \$	47 474,19 \$	(525,81) \$	(525,81) \$
				- \$	
				- \$	- \$
				- \$	- \$
					(16 050,09) \$

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'annuler le financement par le fonds de roulement des dépenses mentionnées aux présentes pour l'exercice financier 2011 pour un montant total de **16°050,09\$**;

D'autoriser le directeur des finances et trésorier à annuler ledit financement et à effectuer toutes les opérations nécessaires à cet effet.

**ADOPTÉE**

**2012-03-132**

**ANNULATION DU FINANCEMENT À MÊME LA RÉSERVE  
FINANCIÈRE DE CERTAINES DÉPENSES EN  
IMMOBILISATIONS (EXERCICE FINANCIER 2011)**

ATTENDU le financement par la réserve financière et que le montant du tableau ci-dessous ne sera pas utilisé ;

Service	Description	Montant Alloué	Montant nécessaire	Écart	Total
Travaux publics	Mise à niveau barrage usine filtration	6 549,35 \$	6 570,88 \$	21,53 \$	21,53 \$
Travaux publics	Remplacement pompes d'alun	25 000,00 \$	24 711,11 \$	(288,89) \$	(288,89) \$
Travaux publics	Spectrophotomètre DR-2800	5 500,00 \$	3 655,63 \$	(1 844,37) \$	(1 844,37) \$
Travaux publics	Contrôleur à fréquence variable surpr. 7 & 8	3 500,00 \$	3 329,84 \$	(170,16) \$	(170,16) \$
Travaux publics	Remplacement supresseur d'air S-8	8 539,72 \$	8 757,57 \$	217,85 \$	217,85 \$
Travaux publics	Régulateur de charge	13 964,42 \$	14 100,34 \$	135,92 \$	135,92 \$
					(1 928,12) \$

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'annuler le financement de certaines dépenses en immobilisations par la réserve financière pour l'exercice financier 2011 pour un montant total de **1 928,12 \$**.

## **ADOPTÉE**

**2012-03-133**

### **EMBAUCHE DE MADAME SOPHIE DUCHESNE AU POSTE D'ADJOINTE AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE la Ville souhaite remplacer l'adjoint au directeur des travaux publics, suite à la démission de monsieur Michel Samson ;

ATTENDU QUE le comité de sélection, composé de monsieur Marcel L'Homme, directeur des travaux publics et de madame Marie-Jérôme Hanoul, directrice des ressources humaines a passé plusieurs candidats en entrevue et a fait le choix d'un candidat qui s'est démarqué, selon les attentes et les besoins de la Ville;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contrat de travail.

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que madame Sophie Duchesne soit engagée au poste d'adjointe au directeur des travaux publics, à compter du 20 mars 2012 pour un contrat de trois (3) ans, et soit assujettie à une période d'essai de six (6) mois. Madame Duchesne sera régie par les « Politiques et conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Bromont »

D'adopter, tel que rédigé, le contrat de travail de madame Duchesne et d'autoriser la mairesse, madame Quinlan, et la directrice des ressources humaines, Marie-Jérôme Hanoul à signer ledit contrat.

## **ADOPTÉE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une (1) personne fait des interventions sur les sujets suivants:

- Méthode de publication des ordres du jour des séances extraordinaires tenues par le conseil municipal
- Demande de communication de l'organigramme de la Ville de Bromont
- Demande d'information et de suivi sur les travaux de réfection projetés sur la rue de l'Horizon suite au dépôt d'une lettre à la séance du conseil municipal du 5 mars 2012
- Existence d'une politique automobile à la Ville de Bromont
- Raison de la différence entre les montants publiés dans les procès-verbaux municipaux et sur le site du *Séao* concernant certains contrats octroyés par la Ville pour l'acquisition de véhicules
- Taux d'endettement per capita des habitants de Bromont

**2012-03-134**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2012**

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE**

**APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 19 h 25.

**ADOPTÉE**

---

JOANNE SKELLING, GREFFIERE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 2 avril 2012.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

---

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE